



Le réseau officinal connaît, depuis le début des années 2000, d'importantes restructurations ainsi qu'un resserrement de la composition de ses équipes.

PETITES ENTREPRISES RÉPARTIES SUR TOUT LE TERRITOIRE

La pharmacie d'officine est une branche au caractère atomisé : 22 343 officines (Office national des pharmaciens 2016) couvrent l'ensemble du territoire par un maillage particulièrement dense. La majorité est installée dans un grand pôle urbain ou sa périphérie, mais 20 % sont localisées dans un petit pôle urbain ou en zone rurale.

Avec 1,3 pharmacien en moyenne par établissement, les pharmacies d'officine sont, pour la plupart, de petites structures employant majoritairement moins de 10 salariés.

➤ Répartition régionale

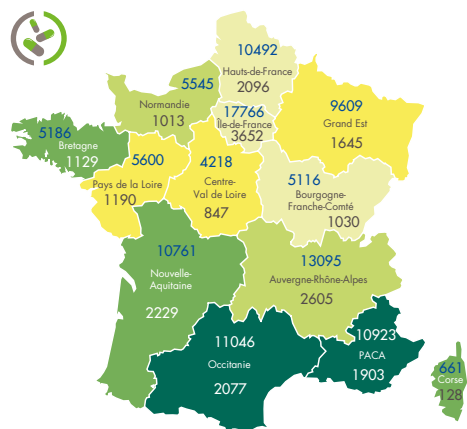
La région PACA se distingue par une plus grande densité d'établissements. Le nombre de salariés par établissement y est aussi plus élevé, ainsi que dans le Grand Est (5,8 salariés par officine contre 5,1 au niveau national). En revanche, l'Île-de-France et la moitié ouest de la France se caractérisent par une taille moyenne d'établissement moins importante.



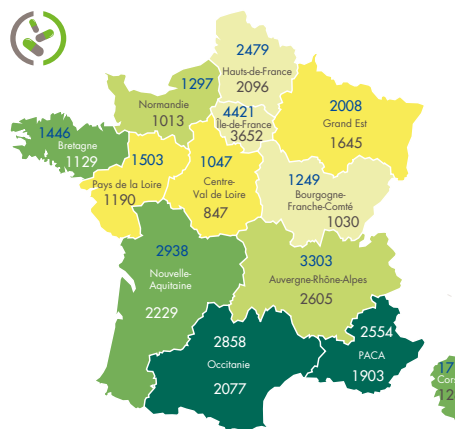
75 %

des salariés travaillent dans une officine de moins de 10 salariés.

① Nombre de salariés et d'officines



② Nombre de pharmaciens titulaires et d'officines

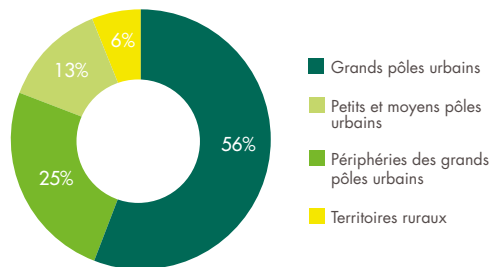


Nombre moyen de pharmaciens titulaires par officine

- de 1,18 à 1,22
- de 1,22 à 1,27
- de 1,27 à 1,28
- de 1,28 à 1,34
- de 1,34 à 1,38

Source : Traitements Quadrat-Études, Ordre national des pharmaciens et Écosanté, 1990-2015

❶ Répartition des officines de pharmacie selon le type de territoire



Source: Traitements Quadrat'Études sur données Actaliens 2016 et données INSEE

➤ Exploitation des pharmacies en association ou en société

L'implantation strictement régulée des officines amène les pharmaciens à s'associer aujourd'hui bien plus que par le passé. 70 % des pharmacies sont exploitées en société, notamment sous les statuts de SARL (société à responsabilité limitée) et de SEL (sociétés d'exercice libéral - 33 % pour ce dernier statut). L'installation en nom propre devient de plus en plus exceptionnelle.

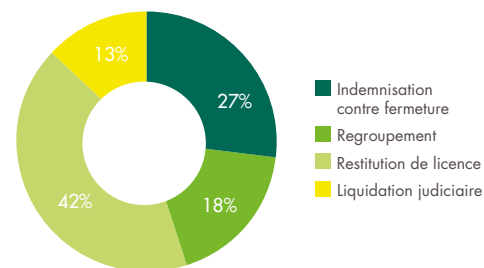
➤ Moins d'officines: restitution de licence et fermeture contre indemnisation

22 727 officines en 2001 étaient dénombrées. Depuis le début des années 2000, leur nombre

décroit chaque année, plus particulièrement en Île-de-France, Normandie et Centre-Val-de-Loire (-5 à -7 % d'officines).

Pour la très grande majorité, ces fermetures sont intervenues sur des territoires en surdensité officinale où la concurrence pousse à la restructuration. 78 % des fermetures d'officines ont eu lieu dans des communes de plus de 2 500 habitants, et 53 % dans des communes de plus de 7 000 habitants.

❷ Motifs de fermeture des pharmacies d'officine en 2016



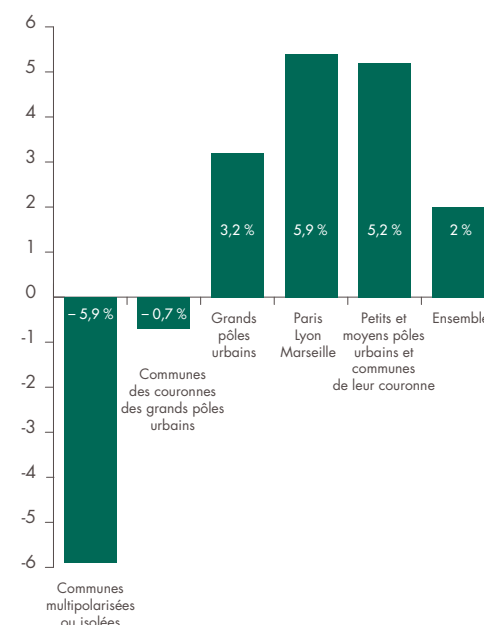
Source: Ordre national des pharmaciens, 2016

Les restitutions des licences (42 % des fermetures) sont généralement motivées par un décès, une maladie, l'absence de reprenneur ou encore une expropriation. Les difficultés financières ne concernent qu'une minorité des fermetures (13 %).

➤ Certains profils d'officines plus concernés par l'infléchissement

La baisse du chiffre d'affaires concerne de façon plus sensible les officines ayant déjà une activité faible et/ou celles situées sur des communes isolées ou situées dans des grandes aires urbaines (-6 %).

❸ Évolution des chiffres d'affaires moyens (2010-2014) selon le type de commune d'implantation

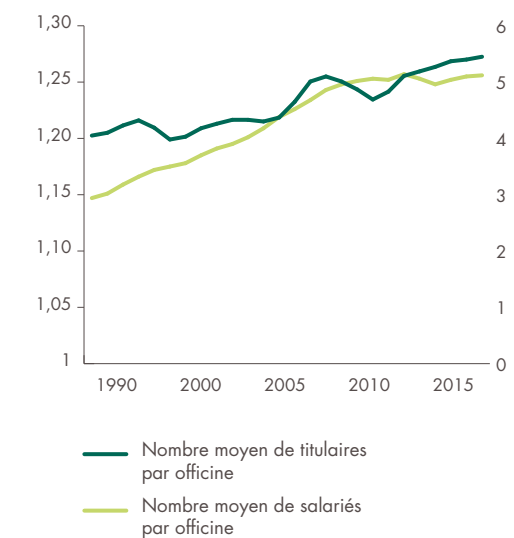


Source: DGFIP, INSEE, calculs IGAS

➤ 27 000 titulaires d'officines

Même si le nombre total de titulaires a légèrement diminué depuis dix ans (-5 %), le nombre de titulaires par pharmacie augmente depuis quelques années, tout comme le nombre de salariés. Le profil type du titulaire: un homme de plus de 45 ans.

❹ Évolution du nombre moyen de titulaires et de salariés par officine



Source: Traitements Quadrat'Études, Enquêtes Emploi, 1990 à 2015



Le chiffre d'affaires moyen des officines a progressé de plus de 5 % à Paris, Lyon, Marseille et dans les petits et moyens pôles urbains.

INFLÉCHISSEMENT INCONTESTABLE DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA BRANCHE

➤ Depuis 2010, progression quasi nulle

En 2014, le chiffre d'affaires moyen annuel des officines s'élève à 1,7 million d'euros pour une progression d'en moyenne +0,5 % par an entre 2010 et 2014. Précédemment la branche a connu des progressions plus significatives (jusqu'à 5,6 % au début des années 2000).

➤ Deux facteurs explicatifs

L'infléchissement du chiffre d'affaires est principalement lié à deux causes:

- diminution des ventes en volume de médicaments (remboursés et non remboursables) en ville;
- baisse des prix des médicaments remboursés (-3 % en moyenne par an depuis 2010 selon l'Igas).

PROFIL D'EMPLOI HÉTÉROGÈNE

➤ Deux métiers prédominants et spécifiques

Les préparateurs en pharmacie représentent à eux seuls 55 % des emplois salariés de la branche (en 2014), suivis par les pharmaciens adjoints (24 % des emplois). Selon la taille de l'officine, les autres métiers sont plus ou moins divers: personnel administratif ou médico-technique renforce par exemple les équipes des plus gros établissements.

➤ Emplois de plus en plus professionnalisés

La composition des équipes traduit un resserrement sur le métier de préparateur en pharmacie (55 % de l'emploi total). Ainsi, les titulaires privilégient aujourd'hui le recrutement de personnels spécialisés au détriment des vendeurs par exemple.

Les recrutements sont en hausse aussi du fait de la diffusion très significative du temps partiel (38 % des salariés de la branche, plutôt âgés entre 40 et 60 ans).



Les médicaments remboursés représentaient en 2014

75 %

du chiffre d'affaires moyen annuel des pharmacies.



12 % des titulaires ont moins de 36 ans.





+ de 90 % des salariés sont aujourd'hui des femmes (contre moins de 70 % en 1975).

❶ Part des salariés à temps partiel en situation de sous-emploi, selon le métier



Source: Traitement Quadrat-Études sur données INSEE, Enquête Emploi 2015

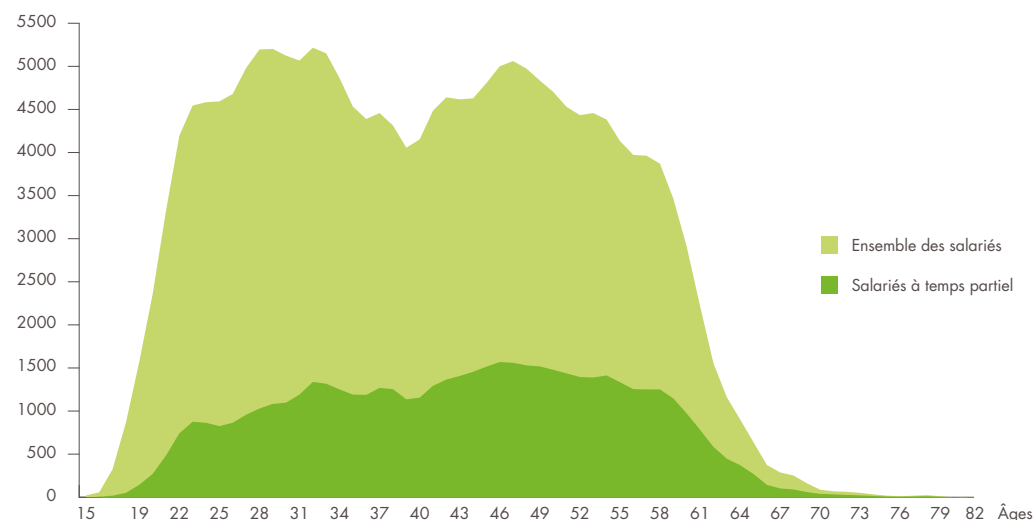
Par ailleurs, les employeurs jugent difficiles leurs projets de recrutements, notamment en Normandie, en Nouvelle Aquitaine et en PACA, que ce soit pour les postes de préparateur ou de pharmacien adjoint. Cela correspond aux zones géographiques dans lesquelles le nombre de personnes formées chaque année ne couvre pas les besoins des entreprises du territoire.

L'étude du flux d'emploi laisse néanmoins apparaître un solde annuel positif de 500 nouveaux salariés chaque année.



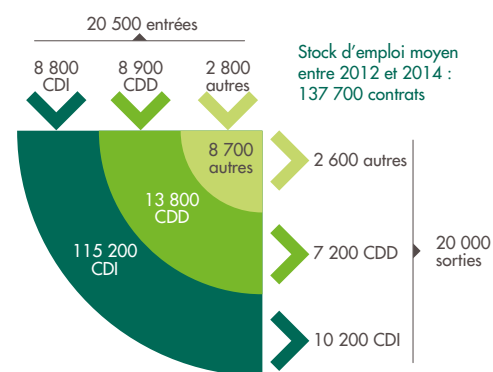
En 2014, parmi les salariés de 40 ans, 1 155 sont à temps partiel (soit 39 % des salariés de 40 ans). Parmi les salariés de 25 ans, 825 sont à temps partiel (soit 22 % des salariés de 25 ans).

❷ Répartition des salariés par âge



Source: Traitements Quadrat-Études sur données DADS 2014 (effectifs au 01/12).

❸ Flux d'emploi entre 2012 et 2014 dans la branche de la pharmacie d'officine



Source: Estimations Quadrat-Études sur données DADS, 2012 à 2014

➤ Salarier majoritairement féminin et en CDI (contrat à durée indéterminée)

La branche compte 124 596 salariés dont 7 % en CDD (contrat à durée déterminée). La population des jeunes de moins de 30 ans et les femmes sont surreprésentées parmi les CDD au sein de la branche, mais aussi en comparaison de l'ensemble du secteur privé.

La moyenne d'âge des salariés d'officine est de 40 ans, avec une surreprésentation des jeunes actifs (25-35 ans).

➤ Profils des préparateurs et des pharmaciens adjoints

Au cœur des équipes officinales, deux métiers prédominant : préparateur en pharmacie et pharmacien adjoint. Leurs profils se ressemblent sur plusieurs points :

❶	Préparateurs en pharmacie		Pharmaciens adjoints	
	Effectifs	en %	Effectifs	en %
Effectifs	67 476	54 %	29 148	23 %
Hommes	5 424	8 %	5 520	19 %
Femmes	62 052	92 %	23 628	81 %
Age	Âge moyen : 39 ans			
Effectif < 30 ans	14 988	22 %	5 640	19 %
Effectif de 50 ans et +	10 896	16%	9 096	31%
Effectif de 60 ans et +	540	1%	1 620	6%
Ancienneté				
< 1 an	4 639	7 %	4 505	15 %
> 10 ans	40 543	60 %	17 694	61 %
Contrats				
CDI	63 972	95 %	26 556	91 %
CDD	3 336	5 %	2 424	8 %
Apprentissage	168	0 %	168	1 %
Temps de travail				
Temps plein	44 412	66 %	15 768	54 %
Temps partiel	22 836	34 %	12 912	44 %
Mobilité				
Entrées en 2014	7 884	12 %	5 856	20 %
Sorties en 2014	8 232	12 %	5 676	19 %
Effectifs en formation	2 412	4 %	192	1 %



Répartition des salariés par métier

- 55 % préparateurs en pharmacie
- 24 % pharmaciens adjoints
- 6 % vendeurs, conseillers et autres employés de pharmacie
- 4 % personnel administratif et de gestion
- 2 % personnel d'entretien, magasiniers



➤ **Modes de rémunérations très différents**

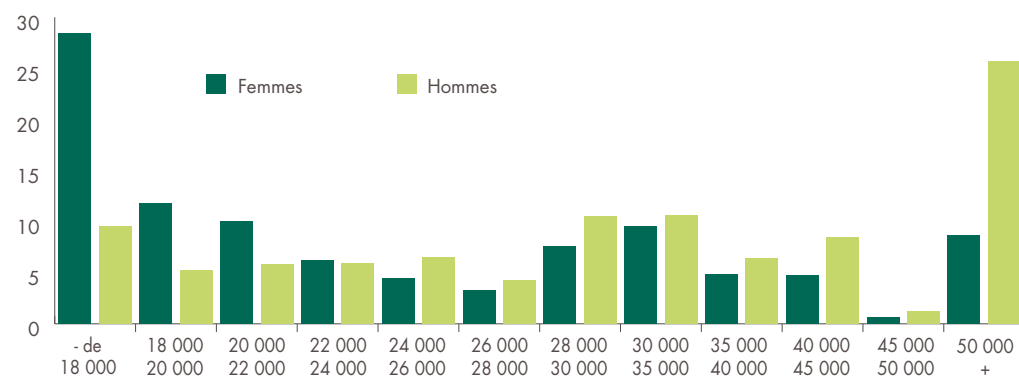
Selon les métiers et le taux d'emploi (partiel ou non), les rémunérations varient très sensiblement. Ainsi la rémunération des pharmaciens adjoints oscille entre 30 000 et 40 000 euros bruts annuels, tandis que celle d'un préparateur est majoritairement inférieure à 20 000 euros.

L'implantation de l'officine impacte légèrement la rémunération des salariés, à part pour

l'Île-de-France. En revanche, l'âge est un critère significatif, pour les préparateurs notamment : plus ils sont âgés, plus la rémunération brute annuelle est élevée.

L'écart de salaire entre hommes et femmes est très marqué. 38 % des pharmaciens adjoints hommes ont une rémunération supérieure à 30 000 euros par an, contre 29 % des femmes. Ces mêmes écarts se retrouvent chez les préparateurs en pharmacie.

📊 **Distribution des rémunérations annuelles brutes en ETP, selon le genre**



2 700 personnes ont obtenu le diplôme de BP préparateur en pharmacie en 2014, c'est deux fois moins qu'en 2004.



Les pharmaciens de nationalité étrangère représentent **1,81 %** des professionnels en exercice (2015).

➤ **Officine moins attractive pour les étudiants**

Sur la dernière décennie, le nombre de nouveaux pharmaciens inscrits à l'Ordre (section A pour les titulaires et section D pour les adjoints salariés) a diminué de 10 %. En 2016, 1 511 pharmaciens se sont nouvellement inscrits en section D et 46 en section A. Pourtant, le *numerus clausus*, 3 100 places environ, est stable. Cela tend à

montrer un désintérêt des étudiants en pharmacie pour la voie de l'officine.

Parallèlement, le nombre de pharmaciens ayant obtenu leur diplôme à l'étranger, notamment en Belgique, augmente chaque année (0,94 % des effectifs).

ACCÈS À LA FORMATION SOUS CERTAINES CONDITIONS

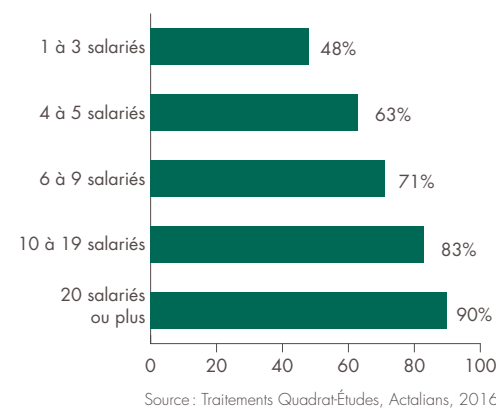
Les salariés de la branche bénéficient d'un taux d'accès à la formation relativement élevé comparativement à d'autres branches professionnelles (en 2016, 32 % des salariés ont suivi au moins une action de formation financée par Actalians

– Organisme collecteur agréé de la branche), mais ces chiffres sont en légère baisse depuis quelques années sur les trois données principales : nombre d'actions, nombre d'officines et nombre de salariés concernés.

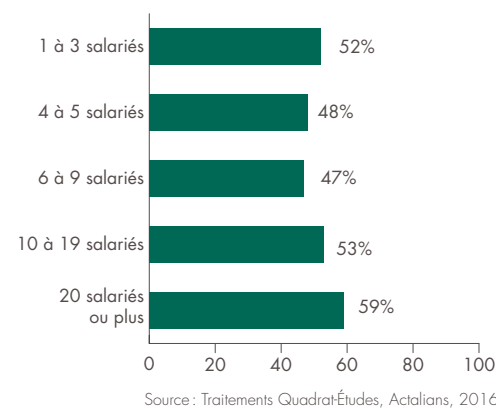
➤ **Premiers facteurs influents : la taille de l'entreprise et sa localisation**

La taille de l'officine et sa localisation influencent l'accès à la formation des salariés ou son activité d'officine formatrice.

📊 **Part des pharmacies formatrices selon la taille de l'officine**



📊 **Part des salariés formés selon la taille de l'officine**



Les officines de l'Ouest et du Nord-Est de la France forment beaucoup plus leurs salariés que celles de l'Île-de-France ou du Sud.

Le taux d'accès à la formation non qualifiante est par ailleurs plus élevé dans l'Ouest, et moindre dans le Sud et le Nord.

La formation qualifiante est plus fréquente en Île-de-France et dans les régions périphériques (Hauts-de-France, Normandie, Centre-Val-de-Loire), ainsi qu'en PACA.



115 200 CDI
13 800 CDD

➤ **Deuxième série de facteurs influents : temps de travail et métier**

Le temps de travail est un critère déterminant, et les salariés à temps partiel accèdent beaucoup moins à la formation (23 % en 2016) que ceux à temps complet.

De façon encore plus déterminante, les pharmaciens et les préparateurs captent à eux seuls la très grande majorité des formations (85 % en 2016).

📊 **Profil des salariés ayant bénéficié d'une formation**

	2014	2015	2016
Genre			
Femme	36 %	36 %	33 %
Homme	33 %	34 %	29 %
Age			
Moins de 30 ans	34 %	43 %	29 %
30-49 ans	38 %	37 %	35 %
50 ans et plus	31 %	27 %	29 %
Métier			
Pharmacien adjoint	61 %	55 %	51 %
Préparateur en pharmacie	36 %	38 %	34 %
Vendeur	11 %	18 %	12 %
Personnel administratif	4 %	4 %	3 %
Autres	2 %	3 %	2 %
Temps de travail			
Temps complet	36 %	39 %	38 %
Temps partiel	35 %	33 %	23 %
Ensemble	35 %	36 %	32 %

Source : Traitements Quadrat-Études, Actalians, 2014 à 2016

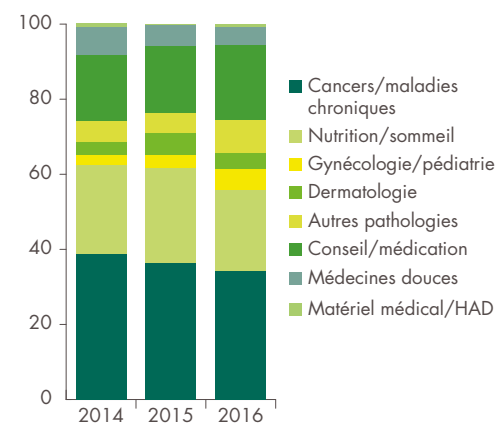
PROFESSIONNELS CONCENTRÉS SUR LEUR CŒUR DE MÉTIER



Pour les pharmaciens adjoints, la durée moyenne des formations « cœur de métier » suivies est de 8 heures et la durée moyenne de l'ensemble des formations non qualifiantes suivies est de 9 heures.

Logiquement, si les pharmaciens et les préparateurs sont ceux qui se forment le plus, ils suivent des formations axées sur leur cœur de métier pour 90 % d'entre elles: maladies chroniques, nutrition, sommeil, gynécologie, pédiatrie, etc. Les professionnels développent donc les compétences qui leur permettent de répondre à leurs activités de conseil. Le reste des formations concerne les outils numériques, les langues étrangères ou les techniques de secourisme, principalement.

④ Répartition des formations par thèmes dans le domaine « cœur de métier », en 2014, 2015 et 2016



Source: Traitements Quadrat-Études, données Actalians, 2014 à 2016

➤ Nombre restreint de formations qualifiantes

Les formations qualifiantes (3,3 % en 2016) sont plutôt suivies par les salariés les plus jeunes: BP préparateur en pharmacie, DU (diplôme universitaire) pharmacie, BTS commerciaux, CQP (contrat de qualification professionnelle) cosmétiques.

Les dispositifs de professionnalisation (contrat et période) financent plus de la moitié des formations qualifiantes, mais leur nombre décroît de façon significative chaque année.

④ Évolution du type de formations financées au cours des trois dernières années

	2014	2015	2016
Nombre de formations non qualifiantes	57 102	55 742	53 708
Nombre de formations qualifiantes	1 852	1 853	1 825
• dont CQP	362	340	332
• dont VAE (validation des acquis de l'expérience)	15	2	2
• dont « Autres formations diplômantes »	1 475	1 511	1 491
Part des formations qualifiantes	3,1 %	3,2 %	3,3 %

Source: Traitements Quadrat-Études, données Actalians, 2014 à 2016



4 %

des formations financées sont des DU en pharmacie ou autres formations plus courtes dispensées à l'université.



Études thématiques

2015

- L'implication et le bien-être au travail : Les entreprises libérales du secteur santé
- Qualité de vie au travail : Les entreprises libérales du secteur santé
- Climat social : Les entreprises libérales du secteur santé
- Chômage des pharmaciens adjoints
- Insertion des bénéficiaires d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

2013

- Taux de chômage annuelle de branche

2012

- Portrait prospectif
- Portrait statistique

2010

- Trajectoires professionnelles des salariés et emplois à temps partiel
- Turnover des salariés

FINANCEMENT DE LA FORMATION PAR LE PLAN DE FORMATION

En 2016, le plan de formation concentre plus de 70 % des coûts pédagogiques des formations financées par Actalians, notamment pour les salariés les plus âgés.

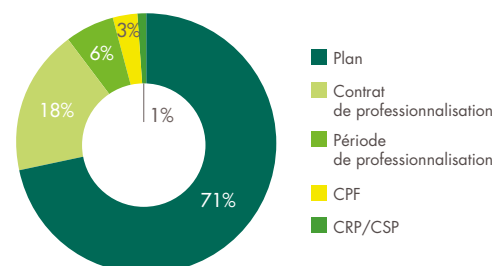
➤ Dispositifs différents selon les métiers

Un regard sur ces dépenses selon les métiers permet de constater que :

- le plan de formation est préférentiellement mobilisé pour la formation des préparateurs en pharmacie et des pharmaciens adjoints (plus de 95 % des dépenses en formation pour ce métier) ;
- le contrat de professionnalisation est majoritairement utilisé pour le financement du diplôme de préparateur qui est exclusivement réalisé en alternance et au profit des plus jeunes ;

- le CPF (Compte personnel de formation) est davantage mobilisé pour financer certaines formations des vendeurs ;
- la période de professionnalisation est majoritairement utilisée pour la formation des préparateurs en pharmacie et des vendeurs.

④ Répartition des coûts pédagogiques engagés par type de dispositif



Source: Traitements Quadrat-Études, données Actalians 2016

Zoom sur la formation des pharmaciens titulaires

Financée par le FIF PL (Fonds interprofessionnel de formation des professionnels libéraux), la formation des titulaires a compté 5200 actions en 2016 d'une moyenne de 9 heures. Elles concernaient en majorité le cœur du métier de pharmacien : thérapeutique en officine (médication, pathologies, pharmacologie...) et prise en charge du patient (éducation thérapeutique, maintien à domicile...). Le tiers restant correspond à des formations transverses.

EN SAVOIR (+)

Retrouvez l'intégralité de cette étude www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr





Un Conseil d'administration
et un Bureau paritaires animés
par un objectif commun : contribuer
à la reconnaissance des entreprises
libérales et de leurs salariés.

L'OMPL, UN OUTIL PARITAIRE au service des entreprises libérales et des salariés

L'OMPL est né de l'accord du 28 février 2005 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des salariés des professions libérales conclu entre l'UNAPL (Union nationale des professions libérales) et les cinq syndicats de salariés CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO-CGT.



4 objectifs principaux :

- Assurer une meilleure visibilité du secteur des professions libérales, de leurs entreprises et de leurs salariés.
- Étudier les spécificités déontologiques, démographiques, de développement de la FPC et des parcours professionnels.
- Proposer des scénarios d'évolution des branches et de leurs emplois, dans la volonté de promouvoir une GPEC de branche et sa mise en place.
- Répondre aux demandes des CPNEFP des branches adhérentes et/ou de la CPNEFP-PL pour réaliser et promouvoir toutes études conformes à l'objet de l'association.

13 branches professionnelles :

CADRE DE VIE-TECHNIQUE

- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'économistes de la construction
- Entreprises d'experts en automobile
- Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

JURIDIQUE

- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice

SANTÉ

- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires